

SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'OIT

Distribution:

<http://www.ilostaffunion.org/agm-premiere-session-14-fevr-2019/>

SU/AGM/2019/1/D.3

14 Février 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PREMIÈRE SESSION

14 février 2019

Projet de budget pour l'exercice financier 1^{er} janvier - 31 décembre 2019

Cette note a pour but de donner quelques informations complémentaires au libellé du projet de budget 2019.

Salaires secrétariat. Le secrétariat est composé d'un poste à 80% financé par le Syndicat et d'un poste à plein temps financé par le BIT dont le coût n'apparaît pas dans le budget. Une provision a aussi été budgétisée en cas de travaux supplémentaires.

Salaire conseiller juridique. Le financement de ce poste de travail au grade P4 est budgétisé à Frs. 240'000.

Missions (siège et terrain). Ce poste couvre les missions des membres du Comité ou celles commanditées par le Comité pour la représentation du Syndicat.

Réunions Régionales. Cette année, une réunion régionale sera organisée en Asie et Pacifique et Europe et Etat Arabes avec tous les représentants du Syndicat du personnel des bureaux extérieurs. L'estimation du coût de ces deux réunions est de CHF 70'000.

Missions, formation et frais de fonctionnement (membres titulaires régionaux). Ce poste couvre uniquement les frais que les membres titulaires du Comité seraient amenés à faire dans le cadre de leurs fonctions au niveau régional. Il couvre également les frais de formations entreprises lors de séminaires, lors d'enquêtes sur les salaires et autres sujets qu'il s'avèrerait nécessaire de traiter. La production des matériels de formation est aussi incluse.

Formation (partie centralisée au Siège). Ce poste couvre les frais de formation (production des matériels et formations elles-mêmes). Ces formations concernent tant les membres du Comité que tout autre collègue dont le Comité souhaite utiliser les compétences afin de mieux défendre les intérêts du personnel.

Retenues terrain. Sur presque la totalité du montant des cotisations que le Syndicat perçoit des bureaux extérieurs, 75% des contributions des membres locaux sont conservées par les sections locales du Syndicat pour couvrir leurs frais.

Fonds de solidarité «retraités russes». Ce poste correspond à l'allocation de solidarité que le Syndicat et l'Administration (qui verse une somme équivalente) versent à une dizaine de retraités russes du BIT privés d'une pension décente suite à la transition entre l'URSS et la Russie.

Collaboration extérieure. Ce poste couvre les frais liés au site Web du Syndicat et les éventuels besoins pour des études ou tâches spécifiques.

Communication et Magazine UNION. Ce montant couvre les frais envisagés pour notre communication et le magazine UNION.

Traductions/Interprétation. Ce montant couvre les frais de traductions des documents du Syndicat dans les trois langues de travail ainsi que les frais d'interprétation des deux sessions de l'Assemblée Générale Annuelle.

Frais de représentation. Ce montant couvre les frais liés aux célébrations de certaines occasions (journée de la Femme, journée des Nations Unies, etc.), aux activités promotion et de sensibilisation pour les actions du Syndicat (briefing des services, banderoles, etc.), et à l'accueil de délégations syndicales.

Frais bancaires. Gestion des comptes et des fonds de réserve.

Affiliation internationale. Coût de l'adhésion au Comité de Coordination des Associations et Syndicats Internationaux du Personnel du Système des Nations Unies (CCASIP/CCISUA), au Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) ainsi qu'à l'Internationale des Services Publics (ISP/PSI).

Divers. Sont compris dans ce montant les frais postaux et de communications, achat de petits matériels et de fournitures.

PROJET DE BUDGET
Pour la période 1^{er} janvier – 31 décembre 2019
(Francs suisses)

RUBRIQUES	MONTANTS	TOTAL
A. RECETTES		
Cotisations:		
Payroll HQ	610'000,00	
Centre de Turin	15'000,00	
Intérêts bancaires et placements	5'000,00	630'000,00
B. DÉPENSES		
Salaires secrétariat	110'000,00	
Salaire du conseiller juridique	240'000,00	350'000,00
Missions (siège et hors siège)	35'000,00	35'000,00
<i>Régions</i>		
<i>Afrique</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5'500,00	
<i>Amériques</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5'500,00	
<i>Asie</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5'500,00	
<i>Europe et États Arabes</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5'500,00	
Retenues terrain	90'000,00	
Réunion régionale Asia et Pacifique	50'000,00	
Réunion régionale Europe et Etats Arabes	20'000,00	182'000,00
Formations (réserve centralisée au Siège)	8'000.00	
Communication and UNION Magazine	1'500.00	
Fonds d'entraide du Syndicat	10'000.00	
Fonds de solidarité « retraités russes »	3'000.00	
Collaboration extérieure	5'000.00	
Traductions/interprétation	10'000.00	
Frais de représentation	5'000.00	
Frais bancaires	1'000.00	
Affiliation internationale	15'000.00	
Divers	4'500.00	63'000,00
		630'000,00
Différence Excédent de recettes/dépenses (+/-)	–	

Taux de cotisations 2019: 4'5/1000 (selon l'Article 14 b) ii) des Statuts)